



**École Notre-Dame-de-Fatima
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2024
De la première séance ordinaire tenue au
121, Principale Est
Landrienne, QC, J0Y 1A0**

Présences

Mme Janis Lafrance	
Mme Nadyne Dupuis-Aubin	
Mme Mylène Labrecque	
Mme Jacinthe Thériault	
M. Martin Gaudet	
Mme Angèle Trépanier (enseignante)	
Mme Élane Caron (Enseignante)	
Mme Karine Briand (Resp. SDG)	
Mme Valérie Maheux	

Directions

Carolle Prévost	
-----------------	--

Absences

--	--



Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19h02.

CE-170-24

Adoption de l'ordre du jour

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Karine Briand,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉE

CE-171-24

Lecture et adoption du
procès-verbal de la réunion
du 17 juin 2024

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque,
QUE le procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-172-24

Élection

4. Élection des représentants des parents aux postes de

- 4.1. Présidence
Jacinthe propose Janis Lafrance au poste de présidente, celle-ci accepte.
- 4.2. Vice-présidence
Angèle propose Martin Gaudet au poste de vice-président, celui-ci accepte.
- 4.3. Comité de parents de la CSSH (Nadyne Dupuis Aubin – juin 2025)
- 4.4. Substitut pour le comité de parents de la CSSH (Jacinthe Thériault – juin 2025)
- 4.5. Représentants de la communauté (aucun)

IL EST RÉSOLU, à l'unanimité,
QUE les personnes nommées ci-haut soient élues aux postes donnés.

ADOPTÉ

5. Intervention du public

Aucune intervention du public



6. Information et correspondance

Nous avons reçu un mot de la présidente de la fédération. Il y a aussi des formations offertes.

Janis va consulter les pages web informatives et nous reviendra avec les informations.

7. Suivi du comité de parents

Monsieur Yannick Roy prend sa retraite. Il sera remplacé par Madame Nancy Létourneau.

Le CSSH a fait du recrutement à l'international pour contrer la pénurie de main d'œuvre.

CE-173-24

Calendrier des rencontres

8. Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu le mardi à 19h00 à l'école de Landrienne selon les dates ci-dessous :

21 janvier 2025

18 mars 2025

6 mai 2025

17 juin 2025

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Élaine Caron,

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-174-24

Règles de régie interne

9. Règles de régie interne pour l'année 2024-2025

Les règles de régie interne ont été envoyées par courriel et lues par tous. Aucun changement n'a été apporté avec l'an dernier.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Janis Lafrance,

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

10. Dénonciation d'intérêt

Madame Prévost fait la présentation du document. Aucune dénonciation a été faite jusqu'à présent.



CE-175-24

Mesure budgétaires MEES

11. Présentation des mesures budgétaires du MEES

Madame Prévost présente les mesures budgétaires du MEES.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Martin Gaudet

QUE les mesures budgétaires du MEES soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

CE-176-24

Budget fonctionnement du C.E.

12. Budget de fonctionnement du C.E.

Un montant de 500\$ est accordé pour le CE. S'il reste de l'argent à la fin de l'année, l'argent sera remis au Vélo-Don.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Angèle Trépanier,

QUE le budget de fonctionnement du C.E. soit utilisé tel que présenté.

ADOPTÉ

CE-177-24

Mesure 15024

13. Mesure 15024 (Aide aux parents)

La mesure d'aide aux parents s'élève à 1 600\$. Madame Prévost fera des vérifications pour savoir s'il est possible d'utiliser un montant entre 500\$ et 750\$ pour faire l'achat de carte cadeaux d'épicerie pour les familles dans le besoin.

Le reste du montant sera utilisé pour payer du matériel didactique ou des abonnements à des plateformes en ligne pour la maison.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Janis Lafrance,

QUE la mesure 15024 soit utilisée telle que présentée.

ADOPTÉE

CE-178-24

Activités, changement d'horaire ou activités de financement

14. Approbation des activités à venir, des changements à l'horaire et des campagnes de financement

Madame Janis Lafrance propose de passer le point #14 après le #4 afin que Madame Maheux puisse quitter.

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Angèle Trépanier,

QUE les demandes mentionnées ci-haut soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES

15. Autres sujets

Aucun

CE-179-24

Levée de l'assemblée

16. Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Nadyne Dupuis-Aubin,
QUE la séance soit levée. Il est 20h00.



ADOPTÉE

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire